

Zeitschrift: L'exploitée : organe des femmes travaillant dans les usines, les ateliers et les ménages
Band: 1 (1907-1908)
Heft: 8
Rubrik: Chez nous

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 13.03.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

CHEZ NOUS

Extrait de la lettre d'une institutrice.

« ...Je viens de lire, dans l'*Exploitée*, l'article d'*Une mère*, qui demande à la patrie de pourvoir aux besoins des femmes enceintes, des femmes en couches et des mères qui désirent élever leurs enfants elles-mêmes.

Permettez que j'attire l'attention sur une autre catégorie de personnes qui, également, auraient énormément besoin de secours. Ce sont les *enfants idiots et demi-idiots*.

Faute d'asiles spéciaux, on est obligé d'élever ces malheureux en commun avec les enfants normaux. Ces enfants idiots et demi-idiots auraient besoin de soins tout particuliers, donnés par des personnes spécialement instruites pour cela. Inutile de dire qu'ils ne profitent pas de l'enseignement scolaire général.

En outre, ces petits malheureux épuisent les forces des instituteurs consciencieux et retardent les progrès des enfants normaux.

Depuis trois ans bientôt, un de ces petits malheureux est dans ma classe. Je désespère de le faire avancer. Pourtant, je ne peux le laisser assis dans son coin pendant toute l'année sans lui adresser des questions.

Que de peines perdues ! Que de forces qui auraient pu être mieux employées ! En Suisse, des centaines de mes collègues gémissent sous le même poids. Ne pourrait-on vraiment pas faire des écoles spéciales pour les enfants demi-idiots ?

Et je conclus comme *Une mère* dans le dernier numéro : « Puisque notre petite patrie nage dans l'or, qu'on en consacre un peu à des œuvres éminemment bonnes ».

Le premier syndicat des femmes prolétaires vient de se fonder à Lausanne. Déjà, il y a une trentaine d'adhésions.

A qui le tour maintenant ? A La Chaux-de-Fonds ?

Une excitation générale règne parmi les femmes de Genève. Une sage-femme a été arrêtée, accusée de pratiques abortives.

Quelle hypocrisie !

D'abord, dans notre société bourgeoise, l'avortement est, malheureusement, souvent nécessaire. Si l'on accorde le « droit à la vie » à un être pas encore né, il

tons que le juge n'a pas été du même avis que la défenderesse.

Il a estimé, sans doute, que, pour être domestique, on n'en est pas moins femme, et qu'une bonne, si ça lui plaît, peut bien, tout comme sa patronne, porter des robes blanches. Il a condamné l'orgueilleuse patronne à payer l'indemnité qui lui était réclamée.»

Les choses se sont passées à Paris. — Mais ce n'est que bagatelle à côté de ce qui se passe dans notre petite bourgeoisie suisse, de Genève et de Lausanne en particulier. — Nous connaissons un bureau de placement, maison sérieuse et chrétienne, où l'on recommande aux jeunes filles que la nature a dotées d'une chevelure capricieuse ou trop bouclée, d'aplanir et de lisser à force coups de brosse dure les flots blonds ou bruns d'une toison soyeuse, trop élégante décidément pour vaquer aux soins d'un ménage d'ex-pirates enrichis par le commerce des

faudrait, avec plus de raison, accorder le droit à la vie à l'être qui vit : *la mère*. Or si, par notre grossesse, nous nous voyons dans l'impossibilité de gagner notre pain, la société s'en moque. Faut-il donc s'étonner quand une malheureuse, effrayée par les privations qui s'annoncent, hâte le moment de sa délivrance ?

D'ailleurs, si nos austères magistrats voulaient réellement punir l'avortement, ils devraient, dans le monde entier, arrêter des milliers de sages-femmes. On s'en garde bien, car les bourgeois « moralistes », eux aussi, ont besoin de leurs bons offices.

Aujourd'hui où la vie renchérit toujours davantage, les avortements se multiplient. C'est un secret public devant lequel la justice ferme les yeux. Mais si, par hasard, ses mains tâtonnantes agrippent une des « coupables », elle fait grand bruit et punit sévèrement.

Et le résultat est que les sages-femmes, vu le danger qu'elles courent, demandent des prix que ne peuvent payer les femmes pauvres. Celles-ci doivent donc enfanter jusqu'à l'anéantissement.

Une mère qui limite le nombre de ses enfants.

Ils sont devenus complètement fous.

Les officiers suisses à leur congrès d'Aarau, organisèrent une conférence sur *Le petit calibre de notre infanterie*. Voici la traduction littérale du poétique rapport qu'en ont fait les journaux bourgeois de la Suisse allemande :

« En guerre, pas de prisonniers, assommez l'ennemi ! Voilà la devise des vieux Confédérés ! Frappez l'ennemi si bien qu'il oublie de se relever. Les Confédérés eux-mêmes ne demandaient pas d'autre sort. Assommer ou être assommé, voilà l'unique choix. Ils ne connaissaient ni la fuite ni la capitulation. C'était un peuple de guerre qui ne savait se rendre. Pour les vaincre, il fallait les tuer jusqu'au dernier, comme à Saint Jacques sur la Birse. Un peuple qui lutte ainsi est invincible. A Saint-Jacques, ce n'était pas une défaite, c'était la mort en commun.

Enflammés par ce courage enragé, les jeunes Confédérés exigent un calibre plus grand des fusils ou un changement de la forme des cartouches, *amenant une destruction plus violente des parties frappées du corps humain. Renonçons plutôt au tir à grande distance, mais arrivons à un effet remarquable de près !*

Que celui qui va en guerre sache qu'il va à la mort !

épices ou de la farine, voire par le coupage bien entendu de vin de vigne ou d'autre végétatif.

La petite bonne et le valet de chambre sont les derniers représentants des serfs domestiques. Leur état est une des mille preuves que le servage transformé dénommé salariat, est encore et toujours du servage.

Les bourgeoises-mannequins de mode, sans cœur et stupides, qui ne peuvent toucher du doigt une brosse ou un balai sans défaillir, ne peuvent concevoir que leurs servantes soient de même essence qu'elles-mêmes.

J'estime que le prolétariat des champs comme celui de l'industrie devrait se faire un bonheur de ne fournir à ces inutiles parasites aucune aide domestique. Ce serait de bonne guerre que de parfaire ainsi l'éducation de ces demoiselles, jeunes ou vieilles, en les obligeant de se servir elles-mêmes !

(De la *Libre Pensée*.)

L'homme de bronze.

Que celui qui revient sain et sauf s'en félicite! Que les croque-morts aient de la besogne et les médecins de l'armée de même!

Il n'y a rien qui ait aussi soif de sang que la gorge d'un guerrier portant l'uniforme de la santé militaire (!!!).

Ce sont eux qui devraient porter le col rouge et non les autres. Leur blason est le coquelicot rouge sur un fond de bluets! »

Responsable pour la traduction littérale du *Tagesanzeiger*, de Zurich, du *Tagblatt*, de Soleure, etc., etc.

M. FAAS.

« Bénéficiaire d'impunité toutes les personnes qui, au moment de l'acte punissable (excitation au crime), se trouvent en état d'incapacité (folie, démence, etc.) »

INJUSTICE SOCIALE

Sept heures du matin ont frappé; il faut franchir le seuil du bureau, reprendre son travail journalier interrompu la veille.

Les uns après les autres, les ouvriers viennent se placer devant leur établi avec zèle et entrain.

Dès les premières heures de la matinée, les employés du dehors apportent leur besogne terminée. Je les reçois avec plaisir à un guichet donnant dans le corridor de la fabrique. Parfois c'est aussi des clients qui s'y présentent, désirant faire un achat de quelque marchandise.

J'ai souvent l'occasion de me rendre chez les ouvriers travaillant à domicile. C'est une mission que je remplis volontiers, mais qui, malheureusement, me cause de la peine lorsque je constate les salaires très minimes des ouvriers non syndiqués. Il m'a été rapporté que certain genre d'ouvrage leur avait été baissé, et cela d'une manière très sensible. Et le même travail qui se paie un tel prix dans une fabrique, l'est beaucoup moins dans une autre. Pourquoi cela?

Profonde injustice, à laquelle l'organisation seule peut remédier.

Combien plus il est agréable de voir venir des ouvriers syndiqués, avec tarif en main, pour réclamer à bon droit le prix convenable de leur travail, me disant qu'il leur est interdit de le livrer en dessous.

Il est d'une nécessité absolue que tous les ouvriers et ouvrières de n'importe quel corps de métier se solidarisent et se syndiquent entre eux; ceci en vue d'augmenter et de maintenir les prix à une base plus élevée et normale. Il y a d'ailleurs trop longtemps déjà que les différentes branches de métier ont eu à subir des baisses déplorables; ce n'est donc que juste et équitable qu'elles reprennent des prix plus élevés. Au cas contraire, la classe des prolétaires ne tarderait pas à tomber dans la plus noire des misères, et continuerait à être la victime de plus grandes injustices encore.

Une employée de bureau.

Quand on attend son heure, on est sûr de ne jamais l'entendre sonner.

Edouard Rod.

Une chemisière de Paris gagne 2 fr. par jour. Voici comment l'une d'elles arrive à boucler son budget :

Loyer.....	160 fr.
2 robes à 10 fr.....	20 »
4 paires chaussures à 5 fr.....	20 »
2 chapeaux à 3 fr.....	6 »
3 paires de bas à 1 fr.....	3 »
2 camisoles à 2 fr.....	4 »
Draps.....	3 »
4 mouchoirs à 0 fr. 50.....	2 »
Eclairage.....	10 »
Chauffage.....	12 »
Etrennes à la concierge.....	5 »
2 petits tabliers noirs.....	3 »
Un jupon.....	2 »
Total...	250 fr.

Il lui reste donc 350 fr. soit 0 fr. 95 par jour, qu'elle emploie ainsi :

Une livre de pain.....	Fr. 0.20
Lait.....	» 0.10
1 omelette.....	» 0.25
Vin.....	» 0.10
Charbon.....	» 0.05
Légumes.....	» 0.15
Beurre.....	» 0.10
(Authentique.)	Fr. 0.95

DANS LES ORGANISATIONS

Fédération ouvrière des aiguilles.

La Chaux-de-Fonds. — Les camarades en retard dans le paiement de leurs cotisations sont priés de faire un petit effort pour se libérer pour la fin de l'année; ceux auxquels cela serait impossible doivent prendre des engagements pour exécuter des versements réguliers et cela jusqu'à la liquidation de leur dû. Quant aux camarades qui y mettraient de la mauvaise volonté, nous serons obligés de les signaler à l'assemblée générale et dans le journal. Les plus arriérés ont été avertis par lettre et ont pris des engagements.

Chez les femmes, la *propagande* se poursuit; il ne reste que quelques ouvrières de la fabrique Schmidt qui sont restées en dehors de l'organisation; espérons qu'elles reviendront à de meilleurs sentiments. Il faut que l'organisation soit complète à la fin de l'année.

A cette date nous espérons aussi arriver à quelque chose pour les hommes. Au moment où paraîtront ces lignes, ils auront déjà été convoqués pour discuter leur *convention*. Camarades, redoublons d'efforts et que notre organisation devienne inébranlable.

Le Comité.

Boîte aux lettres de la rédaction.

A toutes celles qui ont écrit. — *Mais, chères camarades, il ne faut pas chercher des moyens quand c'est trop tard. Nous sommes toutes d'accord pour constater que l'avortement est un fait social qui, dans la société actuelle, s'impose souvent comme une inévitable nécessité. Mais je ne puis les faire et je ne connais personne qui brave la loi sans se faire payer cher, et nous toutes sommes pauvres.*

Il faut prévenir la grossesse par des moyens anticonceptionnels que je puis indiquer. Mais il ne faut pas attendre, pour me demander ces moyens, qu'un malheur soit arrivé.

M. F.